

INTERCLUBS D'HIVER 2023-2024



Il est temps de vous inscrire!

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CATEGORIES (à cocher) ATTENTION > Il y a des nouveautés en points et en catégories !!						
Dames I Dames II Dames III Dames IV Dames V Dames VI	> (max. 300pts) > (max. 240pts) > (max.180) > (max.120) > (max.80) > (max.40)	Messieurs I > (max. 300pts) Messieurs II > (max. 240pts) Messieurs III > (max. 180pts) Messieurs IV > (max. 120pts) Messieurs V > (max. 60pts)				
Dames 25 I Dames 25 II Dames 25 III Dames 25 IV Dames 25 V Dames 25 VI	> (max. 300pts) > (max. 240pts) > (max.180) > (max.120) > (max.60) > (max.40)	Messieurs 35 ans I > (max. 300pts) Messieurs 35 ans II > (max. 240pts) Messieurs 35 ans III > (max. 180pts) Messieurs 35 ans IV > (max. 120pts) Messieurs 35 ans V > (max. 60pts)				
Mixte I Mixte II Mixte III Mixte IV Mixte V	> (max. 300pts) > (max. 240pts) > (max. 180pts) > (max. 120pts) > (max. 60pts)	Messieurs 45 ans I >(max. 300pts) Messieurs 45 ans II> (max. 240pts) Messieurs 45 ans III > (max. 180pts) Messieurs 45 ans IV > (max. 120pts) Messieurs 45 ans V > (max. 60pts) Messieurs 55 ans I > (max. 180pts)				
 (Mixte = 2 Simples Dames + 2 simples Messieurs + 2 Doubles Mixtes. Pensez à équilibrer les forces (points) des couples) Indisponibilités de votre équipe :						
FORMULAIRE A REMPLIR ET A DEPOSER AU CLUB LE 07 SEPTEMBRE IMPERATIVEMENT!						
Je suis : 🔲 Capitaine <u>ou</u> 🗌 Joueur (sans équipe) <u>ou</u> 🗌 Réserve						
Nom & Prénom :						
e-mail	·					
Tél & Gsm		·/				
Adresse		n°				
Code Postal	:	Localité :				
Classement	:	Points :				
Si je suis capitaine, merci de remplir en plus le formulaire d'inscription						

Règlement des interclubs amicaux d'hiver au verso

Nom de mon équipe

:

N°	Noms des joueurs	Prénoms	Class.	Pts	Tél/Gsm
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

REGLEMENT DES INTERCLUBS AMICAUX D'HIVER

- 1. Horaire des rencontres : les dimanches à 14H00 dès le 1er week-end d'octobre 2023 (Cette heure peut varier suivants les différents clubs participants)
- 2. Les deux premiers joueurs de chaque équipe doivent être présents au moins 15 minutes avant le début des rencontres sous peine d'une amende de 15€.
- 3. Le règlement en vigueur à la fédération est d'application :
- Une équipe se compose de minimum 4 et maximum 8 joueurs.
- Les 4 simples et les 2 doubles se jouent en 2 sets secs avec tie-break à 5/5
 - L'échauffement ne peut excéder les 5 minutes réglementaires.
- 4. Le classement sera établi de la façon suivante :

* victoire > 3 points

* nul > 1 point

* défaite > 0 point

- 5. Catégories
- > VOIR FORMULAIRE D'INSCRIPTION au recto
- 6. Les classements de juin 2023 seront d'application pour toute la saison des IC 2023/2024
- 7. Un même joueur ne peut jouer dans deux clubs différents pour <u>la même catégorie.</u>
- 8. Nous n'acceptons pas d'équipe jeunes de -18ans ou alors l'équipe doit obligatoirement être composée de 2 adultes de +18 ans min. !
- 9. Le droit d'inscription à l'interclubs d'hiver par le club qui participe est de 40€ par équipe, vous recevrez une demande de paiement et le montant suivant le nombre d'équipes alignées pour cette

montant suivant le nombre d'équipes alignées pour cette saison 2023-2024 par mail, ce montant sera à payer sur le compte IC HIVER Belfius : **BE64 0689 3298 7352**

Ces montants serviront à offrir à chaque équipe championne une coupe et à chaque joueur champion ayant joué au moins 50% des matchs 1 cadeau à condition d'être présent à la remise des prix ainsi qu'à la gestion du site internet !

- 10. En aucun cas une équipe ne peut dépasser le maximum de la division sous peine de forfait. En cas de dépassement, le premier joueur perd automatiquement la rencontre ainsi que le 1° double.
- 11. Chaque équipe paiera au club couvert accueillant une rencontre la somme de 48 € :
 soit 12 € par joueur de simples ET de double
 ou 6 € par joueur de simple OU double.
 12. Chaque joueur réputé « visité » devra se munir de 4 balles

13. ENVOI DES RESULTATS PAR LE CAPITAINE

en bon état pour la rencontre.

Le capitaine de l'équipe dans lequel se dispute la rencontre devra envoyer les résultats de la rencontre!

Soit en complétant le formulaire en ligne disponible sur la page d'accueil du site dès la fin de la rencontre:

www.interclubshiverhainaut.com ou par mail à interclubshiverhainaut@gmail.com

dès lundi suivant la rencontre!

- > Attention pour tous résultats manquants, et ne respectant pas le délai, la rencontre sera considérée comme nulle et aucun point ne sera attribué aux équipes!
- 14. En cas de forfait d'une équipe (moins de 3joueurs), le club forfaitaire paiera une amende de 150 € au club organisant la rencontre et perdra celle-ci sur le score de 12/0.
- 15. En cas d'égalité de points au classement général final l'article 39 du règlement des championnats de Belgique interclubs sera d'application.
- 16. Le Comité des interclubs amicaux d'hiver tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires à la bonne marche de la compétition.
- 17. Le nombre de rencontres à domicile sera déterminée au prorata des équipes inscrites par Club. (il faut un minimum de 4 équipes inscrites pour avoir des rencontres à domicile)
- 18. La plupart des clubs proposeront une restauration à la fin de votre rencontre. N'hésitez pas à contacter le responsable du Club ou vous jouez pour obtenir de plus amples renseignements.
- 19. Nous tiendrons compte au possible de 1 indisponibilité d'équipe. Si vous inscrivez plusieurs équipes, tenir compte de vos indisponibilités deviendra difficile!

20. Procédure en cas de report d'une rencontre :

- Contacter le responsable du club où se déroule la rencontre
- Trouver une nouvelle date avec le responsable du club concerné
- Communiquer la nouvelle date au comité des interclubs d'hiver via mail : <u>interclubshiverhainaut@gmail.com</u> Le Comité des Interclubs d'hiver n'interviendra plus en cas de report d'une rencontre et laissera le responsable du club gérer le report d'une rencontre avec les capitaines concernés!

21. Calendrier prévisionnel :

- 10 septembre 2023 > Remise des documents d'inscriptions
 - +/- 15 septembre 2023 > Publication du calendrier
 - 01 octobre 2023 > Première rencontre
 - 31 mars 2024 > FINALES & fin de la saison
 - Septembre 2024 > (date) déterminer) > Remise de prix
- 22. Le Comité des interclubs amicaux d'hiver tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires à la bonne marche de la compétition.

TC Bois du Prince

Rue de Bomerée 318 Tél: 071/51 70 44 Matricule AFT: 3011

6110 Montigny-le-Tilleul www.boisduprince.be

